



COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE

6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble

Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - emel : cluq-grenoble@wanadoo.fr

Groupe de Travail Centre Ville
N : réf : JPC/MM/JT/07.12.19/a

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Boulevard Jean Pain
38000 Grenoble

Objet : Opération « Cœur de Ville, Cœur d'Agglo »

Grenoble, le 20 décembre 2007

Monsieur le Maire,

Le Groupe de Travail Centre Ville, qui rassemble des représentants des unions de quartier principalement concernées, s'est attaché à la première action de l'opération « Cœur de Ville, Cœur d'agglo », l'aménagement et la requalification des quais.

Il relève des questions concernant la faisabilité des interventions, leur temporalité, leur harmonisation, et l'irrégularité de l'information.

1 - Question de faisabilité des interventions

L'une des mesures évoquées, la réduction de la circulation à une seule voie, sur les quais de rive droite et de rive gauche, ne peut être prise sans un essai grandeur nature.

Nous demandons que cet essai, deux fois promis publiquement par Monsieur Chiron, Adjoint chargé des déplacements et espaces publics, soit réalisé.

2 - Question de temporalité des interventions

La réduction à une seule voie de circulation sur les quais reporterait les flux est-ouest sur d'autres voies du centre.

Comment envisage-t-on la période de transition entre une éventuelle réduction de la circulation à une seule voie sur les quais et la réalisation du tunnel sous la Bastille, qui prélèvera une partie du transit est - ouest ?

3 - Question d'harmonisation des opérations

L'échelonnement sur plusieurs années du financement et des opérations risque d'entraîner un « saucissonnement ». Cet échelonnement n'empêche pas d'avoir et de présenter une vision globale, qui semble manquer.

Le Groupe de Travail, voulant mener une réflexion d'ensemble, craint d'être devant un morcellement (involontaire ou non) de l'action urbanistique de la Ville. Il se trouve devant des opérations au coup par coup, sur lesquelles la réflexion collective a été forcément limitée (exemple de la Place Saint-André refaite sans savoir ce que deviendra le Palais du Parlement), ou dont la cohérence n'est pas évidente (exemple du projet Giant surgi à côté ou dans ou à l'encontre de l'opération Coeur de Ville, Cœur d'Agglo).

Nous demandons notre intégration au Comité de suivi de l'opération Giant, afin d'analyser sa cohérence avec le projet d'extension et de requalification du centre ville.

4 - Question de saisonnalité des informations

Les habitants passent par des cycles insatisfaisants de « communicationnisme » et « réunionnisme » aiguës suivies de périodes de grand silence, sur les actions censées être en cours (marché de définition de l'aménagement et de la requalification des quais), ou en cours (réutilisation du Palais du Parlement, de l'Hôtel de Lesdiguières, réaménagement de la gare inférieure du téléphérique, ...).

Ou bien la Ville donne des informations parcellaires à différents groupes restreints, comme ce fut le cas pour la crèche projetée sur la dalle Philippeville ou pour le réaménagement de la gare inférieure du téléphérique.

Nous souhaitons affirmer notre désir d'être informés régulièrement et globalement, afin d'être acteurs du développement de notre quartier, du centre ville et de son extension. Nous attendons la mise en place d'une vraie concertation, se déroulant dans la continuité et la confiance, qui supposent l'une et l'autre une information permanente.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Les co-animateurs du Groupe de Travail

Jean-Pierre Charre (Saint-Laurent)

Mathieu Mauvais (Centre Ville)

Avec la collaboration de Gérard Hudault et Jean Tournon (Notre-Dame)

Copie : Monsieur l'Adjoint chargé des déplacements et espaces publics